



Guide Utilisateur - Création de votre compte en ligne sur le Portail Familles d'Andilly-les-Marais

Pour faciliter votre démarche, préparez à l'avance les documents obligatoires suivants :

- ✓ Attestation CAF où figure votre quotient familial
- Jugement ou attestation de garde si concerné
- Le carnet de vaccins de votre enfant. Voici le lien du site officiel du service public concernant les vaccins obligatoires en collectivité :
<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F767>
- Une attestation scolaire et extrascolaire

Les documents doivent être lisibles et complets (quatre coins visibles). Utilisez des noms de documents facilement compréhensibles. Les formats acceptés sont png, jpeg, jpg, webp et pdf.

Rendez-vous sur le lien : <https://andillylesmarais.portail-familles.app/>

Bienvenue sur la plateforme ! Ce guide vous accompagne pas à pas pour vous inscrire facilement et rapidement. L'inscription se déroule en **6 étapes clés**.

SOMMAIRE

<i>Guide Utilisateur - Création de votre compte en ligne sur le Portail Familles d'Andilly les Marais</i>	1
Étape 1 : Création des identifiants de connexion	2
Étape 2 : Vos coordonnées personnelles	3
Étape 3 : Informations personnelles	4
Étape 4 : Informations professionnelles	5
Étape 5 : Validation	6
Étape 6 : Complétion des informations de la famille	7

Étape 1 : Création des identifiants de connexion

Dans l'onglet « **Connexion** » situé à droite de l'écran d'accueil du Portail Familles, cliquez sur « créer mon compte ».

Bienvenue sur le Portail Familles d'Andilly Les Marais

Accueil

Se connecter

Créer un compte

Payer vos factures en ligne

Liens utiles

Ville Andilly

Facebook d'Andilly

Facebook Les Momes du Marais

CDC Auris Atlantique

Informations générales

Règlement Intérieur

Bienvenue(e)

Vos services en toute simplicité

Le Portail Famille permet de modifier les informations de votre compte, de régler en ligne via un espace entièrement sécurisé, consulter les programmes d'animations et de s'inscrire aux différentes activités proposées.

Pour accéder aux services du portail familles, veuillez vous identifier.

Si vous ne possédez pas encore de compte, nous vous invitons à créer votre compte. Après sa validation par nos services, vous pourrez faire vos réservations.

Adresse e-mail*

Nom d'utilisateur (obligatoire)

Mot de passe*

Mot de passe répète

Se souvenir de moi

Mot de passe oublié ?

Connexion

Pas encore de compte ? [Créer mon compte](#)

Cliquez sur « créer mon compte »

Cette première étape permet de sécuriser l'accès à votre futur espace personnel.

- **Email *** : Renseignez une adresse e-mail valide. Elle vous servira d'identifiant pour vous connecter et pour recevoir les communications de la plateforme.
- **Mot de passe *** : Choisissez un mot de passe sécurisé. Vous pouvez cliquer sur l'icône en forme d'oeil à droite pour afficher ce que vous saisissez.
- **Confirmer le nouveau mot de passe...** : Saisissez à nouveau votre mot de passe à l'identique pour éviter toute erreur de frappe.

Note : Les champs marqués d'un astérisque (*) sont obligatoires.

Bienvenue sur le Portail Familles d'Andilly Les Marais

Accueil

Se connecter

Créer un compte

Payer vos factures en ligne

Liens utiles

Ville Andilly

Facebook d'Andilly

Facebook Les Momes du Marais

CDC Auris Atlantique

Informations générales

Règlement intérieur

Tarifs

Calendrier des ouvertures d'inscriptions

Les P'tits Renards

Création de mon compte

Coordonnées

Informations personnelles

Informations professionnelles

Validation

Création de mon compte

Email *

Mot de passe *

Confirmer le nouveau mot de passe *

Suivant

Renseignez votre adresse mail

Créez votre mot de passe et confirmer votre mot de passe

Une fois ces informations saisies, cliquez sur le bouton vert → Suivant pour passer à l'étape suivante.

Étape 2 : Vos coordonnées personnelles

The screenshot shows a web interface for creating a new account. At the top, a green banner reads 'Bienvenue sur le Portail Familles d'Andilly Les Marais'. Below it, a breadcrumb trail shows 'Accueil > Nouveau compte'. A progress bar indicates five steps: 1. Création de mon compte, 2. Coordonnées (highlighted in yellow), 3. Informations personnelles, 4. Informations professionnelles, and 5. Validation. The main form is titled 'Coordonnées' and contains several input fields: 'Civilité *' (dropdown), 'Nom *' (text), 'Prénom *' (text), 'Adresse' (expanded section with 'Rechercher son adresse' text input), 'N°' (text), 'Rue *' (text), 'Complément d'adresse' (text), 'Code postal *' (text), and 'Ville *' (text). A small button at the bottom right of the form says 'Cliquez ici pour annuler la saisie et fermer la fiche'.

Renseignez vos informations d'identité (civilité, nom et prénom) ainsi que vos coordonnées. Indiquez votre adresse complète (numéro, rue, code postal et ville), en utilisant si besoin la recherche automatique d'adresse. Vous pouvez également ajouter un complément d'adresse et renseigner votre numéro de téléphone. Les champs marqués d'un astérisque (*) sont obligatoires.

Navigation entre les étapes

Au bas de ce formulaire, deux options s'offrent à vous :

← Retour : Permet de revenir à l'étape 1 si vous devez corriger votre adresse email ou votre mot de passe.

→ Suivant : Une fois toutes les informations obligatoires de l'étape 2 correctement remplies, cliquez sur le bouton « suivant » pour enregistrer vos coordonnées et passer à l'étape 3 : Informations personnelles.

Etape 3 : Informations personnelles

Cette étape permet de compléter votre profil avec des données d'état civil nécessaires à la gestion de votre dossier.

- **Sexe** : cochez Femme ou Homme.
- **Date de naissance** : indiquez votre date de naissance (vous pouvez utiliser l'icône calendrier).
- **Nom de naissance** : renseignez votre nom de famille à la naissance.

Si vous êtes né(e) à l'étranger :

Lieu de naissance : indiquez directement le **pays de naissance**.

Département de naissance : saisissez le code **99** (code utilisé pour les naissances à l'étranger).

→ Suivant : Une fois toutes les informations obligatoires de l'étape 2 correctement remplies, cliquez sur le bouton « suivant » pour enregistrer et passer à l'étape 4 : Informations professionnelles.

Etape 4 : Informations professionnelles

Bienvenue sur le Portail Familles d'Andilly Les Marais

1 Création de mon compte 2 Coordonnées 3 Informations personnelles 4 Informations professionnelles 5 Validation

Informations professionnelles

Profession

Catégorie socio-professionnelle *

Employeur

> Lieu de travail

Rechercher l'adresse

Adresse

Complément d'adresse 2

Code postal

Ville

Cette section permet d'en savoir plus sur votre situation professionnelle afin de compléter votre dossier administratif.

Seule la catégorie socio-professionnelle est obligatoire.

Pour le reste, les informations sont facultatives, mais fortement recommandées pour faciliter le suivi de votre dossier.

Une fois terminé, cliquez sur le bouton vert → Suivant pour passer à l'étape 5 : Validation

Étape 5 : Validation

Bravo, vous êtes arrivé à la dernière étape !

The screenshot shows the 'Validation' step of a web form. At the top, a green banner reads 'Bienvenue sur le Portail Familles d'Andilly Les Marais'. Below it, a navigation bar shows five steps: 'Création de mon compte', 'Coordonnées', 'Informations personnelles', 'Informations professionnelles', and 'Validation' (highlighted with a green circle). The main content area is titled 'Validation' and contains two paragraphs of text. The first paragraph states that the collected information is for managing subscribed services (e.g., registration, invoicing) and is for the service manager(s). The second paragraph mentions the user's rights under data protection regulations (access, rectification, deletion). Below the text is a checkbox labeled 'Accepter *' which is checked. At the bottom, there are two buttons: 'Retour' and 'Valider' (highlighted with a green circle).

Cette page affiche une note d'information importante concernant le traitement de vos données personnelles (RGPD). Elle vous rappelle que :

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion des services (inscriptions, facturation). Elles sont uniquement destinées aux gestionnaires de ces services. Vous disposez d'un droit d'accès et de modification de vos données personnelles.

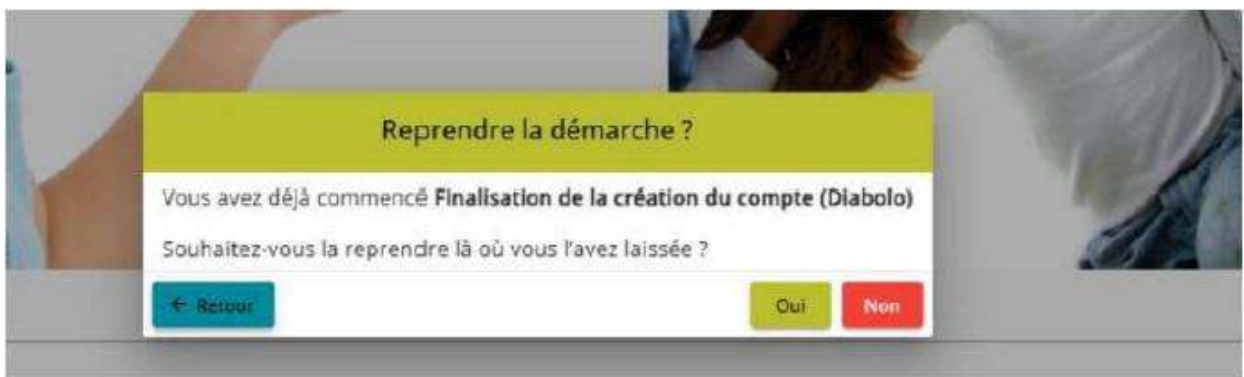
Accepter * : Cochez obligatoirement la case « Accepter » pour confirmer que vous avez pris connaissance des conditions de traitement de vos données. ✓ Valider : Une fois la case cochée, ce bouton devient cliquable. Cliquez dessus pour valider définitivement la création de votre compte.

Suite à l'ouverture de votre compte personnel sur le Portail familles, vous recevez un mail sous l'adresse **noreply@andillylesmarais.fr**, avec le lien de confirmation :



Etape 6 : Complétion des informations de la famille

Si vous restez sur l'interface, vous verrez ce message apparaître :



Si vous réalisez la démarche en deux temps, pour revenir à votre compte allez dans **Accueil > Mon compte**. Vous arrivez alors sur votre tableau de bord. Voici comment utiliser les différentes fonctionnalités à votre disposition :

✓ Vérifier vos notifications

Avant de cliquer sur un menu, prêtez attention à l'encadré blanc en haut de la page.

- Il vous indique si vous avez des démarches urgentes à faire (par exemple : "Vous avez 1 document(s) obligatoire(s) en attente(s)").

Bienvenue sur le Portail Familles d'Andilly Les Marais

Accueil > Mon compte

Bonjour Mme T,
Vous avez 0 document(s) obligatoire(s) en attente(s).



Mon profil

Accès à mes informations personnelles



Mon foyer

Accès aux informations de mon foyer



Mes enfants

Accès aux informations enfant



Mes documents

Accès aux documents à déposer



Mes dossiers d'inscriptions

Accès aux dossiers d'inscriptions



Mon planning

Accès à mon planning de réservations



Payer mes factures en lignes

Accès à la page de paiement en ligne sur le site payfp.gouv

Gérer vos informations personnelles



Trois blocs jaunes vous permettent de gérer votre profil et les membres de votre famille :

- ✓ **Mon profil** (*Accès à mes informations personnelles*) : Pour modifier vos coordonnées, votre adresse email ou votre mot de passe.
- ✓ **Mon foyer** (*Accès aux informations de mon foyer*) : Pour mettre à jour la situation de votre foyer.

Pensez à prendre connaissance du règlement intérieur de la structure fréquentée.

Le règlement intérieur des 3 – 10 ans et du Local jeunes sont consultables dans les onglets présents sur la page d'accueil du Portail Familles. Il est important d'en prendre connaissance.



Dans Accueil>Mon compte>Foyer>Informations complémentaires, la validation du règlement intérieur vaut signature.

Dans la section "Autre responsable" (Conjoint, co-parent...), il est vivement conseillé aux familles vivant en couple de renseigner un second responsable légal, afin d'assurer une communication plus fluide et efficace. Cliquez sur le gros bouton rond jaune avec le signe plus **+**. Cela vous permettra de renseigner l'identité, le numéro de téléphone et l'adresse mail d'un deuxième parent ou tuteur.

- ✓ **Mes enfants** (Accès aux informations enfant) : Pour consulter ou modifier les fiches de vos enfants (santé, autorisations, etc.). Ces informations sont obligatoires.

Dans « Informations complémentaires » et « Personnes à contacter en cas d'urgence », veuillez renseigner vos coordonnées afin d'être contacté en priorité. Vous pourrez ensuite indiquer la ou les personnes à joindre en cas d'indisponibilité de votre part.

Gérer les documents et inscriptions



Juste en dessous, vous trouverez les outils administratifs :

- ✓ **Mes documents** (Accès aux documents à déposer) : Pour envoyer les justificatifs demandés par la mairie (attestation CAF, MSA, justificatif de domicile, vaccins...).

Le document CAF ou MSA est indispensable pour le calcul de votre quotient familial et l'application des tarifs.

Téléchargez le document directement en format PDF depuis le site de la CAF pour garantir sa parfaite lisibilité.

Lien vers le site de la CAF :

<https://www.caf.fr/allocataires/actualites/la-caf-et-vous/la-connexion-mon-compte>

Lien vers le site de la MSA :

https://www.msa.fr/lfp/actualites-particulier/-/asset_publisher/tKs5/content/id/99945432

Pour les personnes affiliées à la CAF, si vous avez refusé l'autorisation AFAS : Vous devez obligatoirement télécharger votre attestation depuis votre espace personnel *caf.fr*.

Jugement ou attestation de garde

- **Pourquoi est-il demandé ?** Il permet à la commune et aux équipes d'animation de connaître officiellement les modalités de garde (garde exclusive, garde alternée) ainsi que les personnes légalement autorisées à récupérer l'enfant.
 - **Ce qu'il faut transmettre :** Vous pouvez photographier ou scanner les pages essentielles du jugement officiel du Tribunal (les pages mentionnant l'identité des parents, de l'enfant, et les modalités de l'autorité parentale/droits de garde).
- ✓ **Mes dossiers d'inscriptions** (*Accès aux dossiers d'inscriptions*) : Pour inscrire vos enfants aux différents services (périscolaire, cantine, centre de loisirs).

Certains documents non obligatoires, comme les autorisations de départ anticipé ou de départ exceptionnel, ne sont à fournir qu'en cas de besoin particulier et après échange avec la direction.

Départ anticipé : l'enfant quitte l'accueil avant l'horaire habituel, mais ce départ est prévu à l'avance (rendez-vous médical, activité sportive, obligation familiale, etc.).

Départ exceptionnel : l'enfant quitte l'accueil en dehors des modalités habituelles pour une raison particulière ou imprévue (urgence familiale, maladie, événement exceptionnel, personne autorisée venant le récupérer exceptionnellement, etc.).

L'attestation d'aisance aquatique ne concerne que certaines activités nautiques, comme les stages de voile. Elle est demandée uniquement lorsque l'enfant participe à ce type d'activité.

Gérer les réservations et le planning



En faisant défiler la page vers le bas, vous retrouvez :

- ✓ **Mon planning** (*Accès à mon planning de réservations*) : Ce bloc bleu vous permet de réserver ou d'annuler les jours de cantine, de garderie ou d'activités pour vos enfants.

L'ouverture des inscriptions et, par conséquent, l'accès à ce planning de réservation sera communiqué prochainement aux familles.

- ✓ **Payer mes factures en lignes**

Cela concerne les familles qui n'ont pas choisi le prélèvement automatique.

Un lien vous mène directement sur le site PayFip.gouv.fr pour le règlement de vos factures en ligne.

- ◇ Que se passe-t-il après ? > Vos informations sont immédiatement enregistrées après traitement par nos services. Si des documents ne sont pas conformes, nous pouvons vous demander de nous en transmettre un autre. Votre dossier reste donc incomplet.

Tant que votre compte ne sera pas validé, aucune demande d'inscription ne sera prise en compte par nos services.

Une fois que votre dossier est complet et validé par nos services, la prochaine étape sera **l'inscription sur Diabolo**.

[Accueil](#) > [Mon compte](#) > [Inscriptions aux structures enfance et jeunesse](#) > Création d'une inscription Diabolo.